

Communiqué URIS Midi-Pyrénées (URISMIP)

L'URISMIP

Propose des formations à l'expertise, notamment à la procédure de l'expertise judiciaire.

Ces formations sont réalisées à TOULOUSE en coopération avec la Direction de la Formation Continue de l'Institut National Polytechnique et de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Elles s'adressent à :

- Des personnes désirant mettre leur expérience professionnelle ou technique au service de l'expertise et/ou désirant préparer une inscription sur la liste d'experts près d'une Cour d'Appel.
- Des professionnels ayant déjà une expérience significative dans leur domaine technique, souhaitant découvrir les règles juridiques et procédurales de l'expertises et les modes alternatifs de résolution des conflits (MARC) afin d'assurer efficacement la représentation d'une partie (une entreprise par exemple) au cours d'une expertise judiciaire ou d'une action de médiation, arbitrage, conciliation.

Ingénieurs, experts techniques ou scientifiques, chefs d'entreprises, elles vous permettront, selon vos objectifs :

- De maîtriser la procédure de l'expertise judiciaire
- De réunir les conditions de l'inscription sur les listes d'experts dressées par les Cours d'Appel.
- D'appréhender vos responsabilités juridiques et les MARC
- D'actualiser vos compétences dans les domaines de l'évaluation des biens immobiliers et des expertises techniques concernant les pathologies du bâtiment

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les [programmes et objectifs de chacune des formations](#) (lien vers le site INP Formation continue) ainsi que le coût de la participation à chacune d'entre elles.

Calendrier de l'offre de formation en 2015

Formations aux PROCEDURES de l'EXPERTISE JUDICIAIRE

- Contexte et Procédure du 30 mars au 3 avril 2015
- Immobilier Bâtiment et Travaux Publics : du 05 au 07 octobre 2015
- Expertise judiciaire en Automobile : du 01 au 03 juin 2015
- Evaluation des biens immobiliers du 17 au 19 juin 2015

Formation aux Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (MARC)

- Médiation-Arbitrage-Conciliation : 30 novembre et 1^{er} décembre 2015

Formations aux PATHOLOGIES du BATIMENT :

- Béton : du 23 au 25 novembre 2015.
- Gros œuvre : du 08 au 10 juin 2015
- Second œuvre : du 23 au 25 novembre 2015